

francophones d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Les efforts que nous avons déployés dans cette direction devraient beaucoup faciliter notre participation à la francophonie.

Permettez-moi de vous décrire à grands traits certaines des initiatives prises par le Canada à cet égard. Ces exemples serviront, j'espère, à illustrer les activités sans cesse plus nombreuses et les efforts de plus en plus marqués du Canada à l'égard des pays de langue française.

C'est donc d'abord avec la France que se sont, dans ce contexte, développées nos relations bilatérales. La visite que le Premier ministre et moi-même avons faite en France, en janvier 1964, a marqué un tournant à cet égard. Ce fut, en effet, l'occasion pour le Général de Gaulle et Monsieur Pearson de convenir du principe d'une coopération très vaste et à tous les niveaux entre les deux pays. Les échanges de part et d'autre s'en sont trouvés nettement stimulés.

Dans le domaine de la politique internationale ou de nos intérêts bilatéraux, des consultations régulières entre les deux gouvernements se sont établies à l'instar de celles que nous avons avec les États-Unis et la Grande-Bretagne. C'est ainsi que je rencontre régulièrement, deux ou trois fois chaque année, mon collègue M. Couve de Murville, pour lequel j'ai beaucoup d'amitié. Plusieurs ministres des deux gouvernements se sont également rendu visite à l'occasion pour discuter de questions d'intérêt commun. Des consultations fréquentes ont aussi lieu au niveau des fonctionnaires. Enfin, il y a lieu de mentionner les activités de l'Association parlementaire France-Canada qui, depuis sa création il y a un an, s'est déjà réunie en France et au Canada.

Je ne saurais trop insister sur les avantages actuels que ces fréquents contacts ont procurés aux deux pays. Grâce à eux, les positions respectives des deux pays sur les grandes questions qui préoccupent le monde actuel sont mieux comprises de part et d'autre. Tout cela contribue à entretenir le climat de sympathie qui caractérise nos relations et nous aide à atteindre les objectifs qui nous sont communs.

Dans le domaine des relations culturelles, nous avons progressé à pas de géants depuis la mise en marche, en 1964, de notre programme d'échanges culturels avec les pays de langue française, programme qui disposait, à l'époque, de \$250,000. Depuis 1965, ses crédits ont été portés à un million de dollars.

Puis, en novembre 1965, j'avais le plaisir de signer, avec l'Ambassadeur de France à Ottawa, le premier accord culturel général entre nos deux pays. Cet accord visait à mieux organiser les rapports culturels entre les deux pays et à les développer de façon ordonnée. Grâce à lui, nous accueillons présentement chaque année au Canada une bonne centaine de boursiers français qui viennent étudier ici dans nos universités au niveau des études supérieures et de la recherche. Une vingtaine de professeurs français sont également invités chaque année.